CONSULTATION PRÉSIDENTIELLES 2012

ORGANISÉE PAR LE BARREAU DE PARIS

ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

Christiane Féral-Schuhl
Bâtonnier de l'Ordre

Yvon Martinet
Vice-bâtonnier de l'Ordre

RÉSULTATS
DE LA CONSULTATION PRÉSIDENTIELLES 16-30 MARS 2012

Que veulent les avocats du barreau de Paris ?

Pour la première fois, **du 16 au 31 mars**, l'ensemble des avocats de notre barreau et des élèves-avocats de l'EFB ont pu prendre part au débat pré-électoral en répondant à une consultation inédite recensant de manière objective et exhaustive, les propositions concrètes présentées par les candidats déclarés aux élections relatives à l'organisation de la justice, aux libertés publiques et individuelles et aux enjeux liés aux professions du droit.

5000 avocats ont répondu à cette consultation spéciale «Présidentielles», soit 20% des avocats inscrits au barreau, représentant 10% de la profession au niveau national.

Ils se sont positionnés par rapport au débat présidentiel comme de véritables auxiliaires de justice soucieux de l'intérêt général et comme des citoyens responsables soucieux de l'efficacité de la justice, de la protection des libertés publiques et individuelles et du principe du droit au Droit.

PARTICIPANTS À LA CONSULTATION :

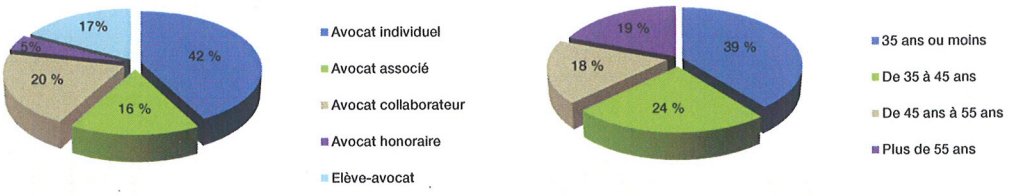

COMPOSITION DU BARREAU DE PARIS :

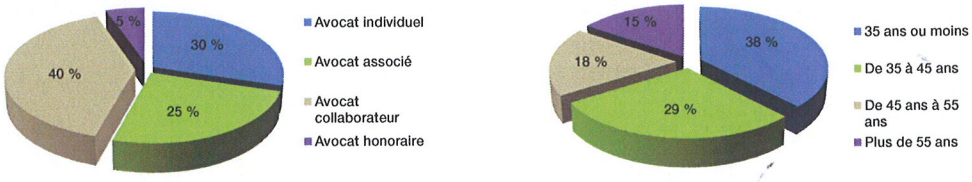

1. JURIDICTIONS ET ORGANISATION DE LA JUSTICE

2. LIBERTÉS PUBLIQUES ET INDIVIDUELLES

3. PROFESSIONS DU DROIT

Êtes-vous favorable à l'instauration d'une TVA réduite pour les honoraires d'avocats payés par les particuliers ?

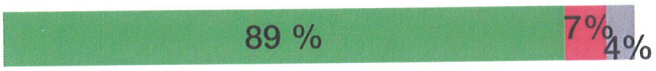

Êtes-vous pour le déménagement du Palais de justice de Paris tel qu'il est envisagé aux Batignolles ?

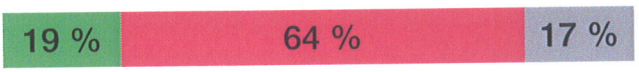

OUI NON NSP*

* NSP : ne se prononce pas